



.....

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

.....

PAS DE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE
SANS ASSOCIATIONS CITOYENNES

.....

LES OBJECTIFS...

Depuis 2010, le Collectif constitue un espace de travail ouvert, il propose :

- › **des temps d'analyse et de réflexions collectives.**
- › **des moments de travail commun et de soutien mutuel pour les initiatives citoyennes portées par des structures privées non-lucratives.**

Les finalités du CAC consistent à :

- › **Renforcer le pouvoir d'agir des associations citoyennes par la construction et la mise à disposition de ressources construites collectivement.**
- › **Consolider en permanence les liens entre les actions concrètes portées par des associations sur le terrain et la nécessaire réflexion sur le sens de cette action.**
- › **Participer au plaidoyer visant à démontrer le rôle incontournable qu'ont les associations dans la construction d'une société solidaire, durable et participative.**

Dans cette optique, le CAC est également particulièrement attentif aux projets permettant de rendre public l'apport des associations citoyennes à la construction d'une société capable de faire face tant aux inégalités sociales qu'aux dégâts environnementaux et sociaux induits par les modèles de développement actuels.

En effet, l'inventivité dont est capable la société civile en termes de construction des modes de vie, de production, de consommation de demain mais aussi en termes de renouvellement des formes d'élaboration et de diffusion des connaissances mérite ainsi, à notre sens, un effort permanent de connaissance, de communication et de valorisation pour renforcer et développer la capacitation de tous.

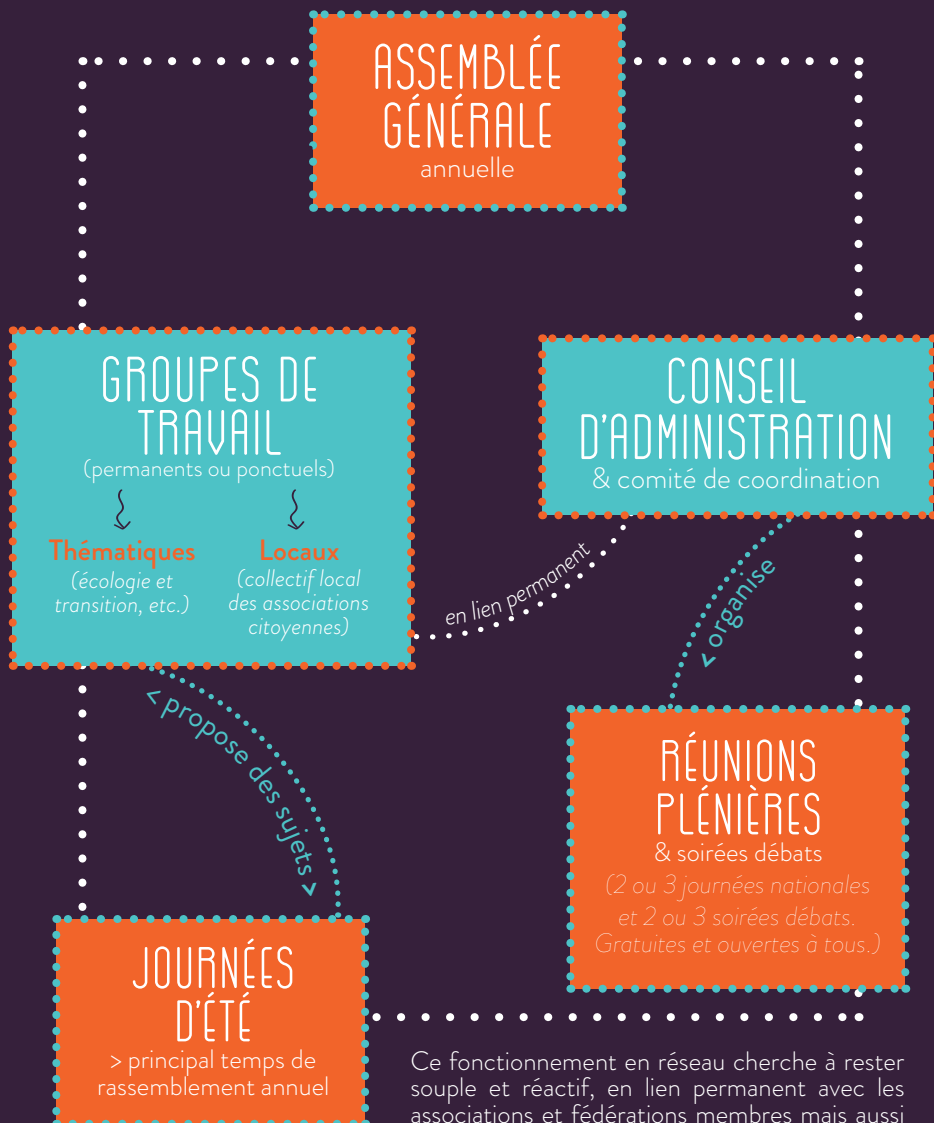
ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE LA NOTION "D'ASSOCIATIONS CITOYENNES"

Dans l'ouvrage *Des associations citoyennes pour demain*, Didier Minot, l'un des fondateurs du Collectif, pose des éléments de définition des « associations citoyennes ».

En effet, le terme association présente une ambiguïté : pour certains, il n'est qu'une forme juridique utile par sa souplesse, y compris pour répondre à des intérêts particuliers. Pour d'autres, il renvoie à une démarche volontaire au service de la société et de la recherche de l'intérêt général.

Ainsi les associations citoyennes caractérisent leurs actions par des objectifs qui dépassent la simple satisfaction de leurs membres, par leur non-lucrativité effective et leurs mécanismes de gestion désintéressée mais aussi par l'importance qu'elles accordent dans leur fonctionnement au principe de participation démocratique, etc.

...ET LE FONCTIONNEMENT DU CAC



Ce fonctionnement en réseau cherche à rester souple et réactif, en lien permanent avec les associations et fédérations membres mais aussi l'ensemble des partenaires du CAC.

HISTOIRE DU CAC...

Le Collectif des associations citoyennes (CAC) est né en 2010, d'une lutte originelle : le dépôt d'un recours en Conseil d'État contre la « Circulaire Fillon » qui tendait à réduire les associations à leur seule dimension économique et à les assimiler, de fait, à des entreprises lucratives classiques.

Depuis ce combat inaugural, le Collectif développe une analyse montrant la contribution des associations à l'intérêt général et tente de comprendre les difficultés qu'elles rencontrent.

LE CAC RÉUNIT :

7000
responsables
associatifs

1500
associations

140
réseaux
nationaux

Le Collectif en 4 étapes clés

En 2012, une campagne de mobilisation « Pour un printemps des associations citoyennes » est lancée afin d'appuyer ces propositions, de multiplier les lieux de parole et d'échanges, débattre de l'avenir et de l'utilité sociale des associations.

En 2013, l'appel « Non à la disparition des associations » fédère de nombreux acteurs locaux et mobilise une cinquantaine de lieux où citoyens, adhérents, bénévoles et participants travaillent à partir de l'identification des dangers encourus par les associations.

En 2014, parallèlement à sa participation à des chantiers constructifs (élaboration de la charte des engagements réciproques ou Circulaire Valls) ou liés à l'actualité politique (élections municipales et européennes), le CAC alerte sur la dégradation de la situation pour de nombreuses structures, notamment à travers l'appel *Pas de société solidaire sans associations citoyennes*.

2015 et 2016 sont des années de fortes mobilisations sur les enjeux de transitions écologiques mais aussi de dénonciation des conséquences du plan rigueur (mise au jour du plan social invisible dans le secteur associatif) et des changements de paradigmes dans la conception de l'action publique véhiculée par des projets comme l'introduction en France des SIB Social Impact Bond, la diminution du recours aux subventions, etc.

Parallèlement le CAC intensifie son travail de plaidoyer visant à montrer l'apport et la contribution des associations à la construction de l'intérêt général.

...ET PERSPECTIVES

Aujourd'hui le Collectif poursuit son action basée sur trois axes fondateurs principaux :

- › **lutter contre la marchandisation de l'action associative**
- › **consolider les principes et méthodes visant à mieux permettre la participation des associations à l'action publique**
- › **s'inscrire dans une démarche d'éducation populaire pour oeuvrer dans le domaine écologique, social, culturel et économique pour mettre en œuvre les transitions qui s'imposent.**

Le CAC continue également son activité d'observation de « l'état de santé » général du secteur associatif ainsi que son projet de mise en lien des associations qui se mobilisent au niveau local, régional et national. Il s'agit encore et toujours d'identifier et de faire face aux difficultés mais aussi de redonner espoir aux associations, notamment en mettant au jour la portée de leur action pour l'avenir de la société.

C'est dans ce sens que de nouveaux chantiers s'ouvrent autour des thématiques suivantes :

- › **l'évolution du secteur de l'économie sociale et solidaire**
- › **l'articulation entre les droits fondamentaux, les droits sociaux et les droits culturels**
- › **les (r)évolutions numériques**
- › **la question des communs**
- › **l'analyse des restrictions apportées aux libertés associatives (dans le double contexte de l'État d'urgence et de la vingtaine de lois « sécuritaires » votées depuis 2001).**
- › **les leviers fiscaux des politiques associatives.**

Les formes de travail et d'appropriation de la réflexion collective sur ces sujets se diversifient également : en plus des habituels communiqués publics et rencontres régulières proposés par le CAC, un catalogue de formation et une université populaire de l'engagement citoyen s'élaborent actuellement.



ARGUMENTAIRE

(reproduction de la charte des associations citoyennes)

Les associations citoyennes travaillent dans des domaines très divers à l'émergence d'une société solidaire, participative et durable. Elles constatent que, malgré cette diversité, les projets associatifs se fondent sur un petit nombre de principes d'action communs :

RESPECTER

les Droits de l'Homme et la dignité humaine, lutter contre toutes les discriminations, en dépassant l'égalité formelle pour aller vers une égalité effective dans l'accès à l'éducation, aux services, à la santé, à la culture.

CONSIDÉRER

l'économie comme un moyen au service de la société et non comme une fin en soi, ce qui signifie que les activités marchandes ne sauraient être l'horizon bornant toute entreprise humaine.

PROMOUVOIR

des logiques de coopération et de mutualisation, et non de compétition et de concurrence, l'égalité et la liberté ne trouvant leur sens que dans un contexte de fraternité.

ASSURER

à tous une liberté effective dans leur vie personnelle et collective, par une émancipation vis-à-vis des conditionnements imposés par la société, notamment par les médias dominants et la publicité, à travers une démarche de laïcité synonyme d'ouverture à la diversité des pensées et des raisons d'agir.

CONCEVOIR

la solidarité non comme une assistance, mais comme une réciprocité et une co-responsabilité de chacun envers tous (des relations interpersonnelles à une solidarité mondiale).

ADHÉRER,
CONTRIBUER,
SOUTENIR
ET PARTICIPER
AU TRAVAIL DU
COLLECTIF



L'association « Collectif des Associations Citoyennes » poursuit **3 objectifs** :

1 OBSERVER ANALYSER PROPOSER

Mener des recherches et des études sur les formes, les conditions et la diversité du mouvement associatif, sur le sens de l'action menée par les associations et sur les difficultés qu'elles rencontrent, et faire des propositions pour qu'elles puissent pleinement remplir leur rôle.

2 INFORMER FORMER OUTILLER

Valoriser et faire connaître, notamment par le site internet du réseau, les actions, les informations, les réflexions, les méthodes, les outils et les pratiques des associations citoyennes. A cette fin, elle organise périodiquement des formations, ateliers, réunions, séminaires ou assemblées permettant à tous les acteurs de terrain, qu'ils soient ou non membres de l'association, de se rencontrer et d'échanger pour s'enrichir de leurs différences, progresser ensemble et proposer des démarches communes, dans une démarche d'éducation populaire.

3 METTRE EN LIEN SOUTENIR

Apporter son appui aux requêtes collectives et aux propositions du milieu associatif vis à vis des autorités publiques, en particulier lorsqu'il est porté atteinte à l'exercice effectif des libertés associatives et à leurs capacités d'agir au service du bien commun et de l'intérêt général.

SOUTENIR LE CAC EN 2017!

ADHÉSION SOUTIEN INDIVIDUEL

J'adhère / je soutiens*
l'association « Collectif des
Associations Citoyennes »
et je souscris à la charte de principes

**BARÈME PROPOSÉ POUR LES
PERSONNES PHYSIQUES :**
50€ adhésion**, 10€ pour les personnes non
imposables, 100€** si le quotient familial annuel
est > à 15 000€, ou autre montant.
*Ces montants sont indicatifs . Chacun peut le
moduler selon sa capacité contributive.*

Nom et Prénom :
Association / activité(s) et fonction :
Tél professionnel : Tél domicile : Mobile :
Mail : Site internet :
Adresse :
Code Postal : Ville :

ADHÉSION SOUTIEN D'UNE ORGANISATION

Nous adhérons / soutenons*
l'association « Collectif des
Associations Citoyennes »
et souscrivons à la charte de principes

**BARÈME PROPOSÉ POUR LES
ASSOCIATIONS ET PERSONNES MORALES:**
20€ si le budget annuel de l'association est inférieur
à 2000€ ; 50€ en deçà de 2000€ ;
100€ en deçà de 200.000€ ; 200€ en deçà de
1.000.000€ ; 500€ en deçà de 5.000.000€ ;
1000€ au-delà.
*Ces montants sont indicatifs . Chacun peut le
moduler selon sa capacité contributive.*

Nom de votre structure : Sigle :
Tél : Mobile :
Mail : Site internet :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Nom et prénom du ou des correspondants : Fonction :
Mail : Téléphone professionnel : Mobile :
A titre indicatif, notre association regroupe : fédérations / associations, soit adhérents au total

Ci-joint un chèque à l'ordre du « Collectif des Associations Citoyennes » ou « CAC » de € pour 2017.

À renvoyer au : CAC, 108 rue St-Maur, 75011 PARIS.

Un reçu acquitté vous sera transmis dès réception (pour les associations) ou début 2018 (adhésions individuelles).

Date et Signature :

* Rayer la mention inutile

** Après déduction fiscale, 50€ ne coûte que 17€, 100€ ne coûte que 33€

LES PARTIES PRENANTES DU CAC

Il est évidemment possible de formaliser un rapprochement du CAC via une adhésion mais le fonctionnement en Collectif autorisé aussi une souplesse qui permet un travail commun sans forcément verser une cotisation annuelle (même si cela est apprécié..).

La liste ci-dessous (loin d'être exhaustive) donne une idée des champs d'activités couverts par les structures, locales ou nationales, avec qui nous avons été amené à réfléchir et agir récemment.

AC.! - Agir ensemble contre le chômage
ACEPP - Crèches Parentales
ACORT - Assemblée citoyenne des originaires de Turquie
ACRIMED - Action-Critique-Médias
ADEQUATIONS - Développement humain durable, solidarité internationale, droits humains, égalité femmes/hommes
ADVOCACY France - Association d'usagers en santé mentale, médicosociale et sociale
AFIP - Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales
AITEC IPAM - Association InterNale des techniciens, experts et chercheurs
AMI - Défense des malades et handicapés
Amis d'Accueil Paysan - Association des amis de l'accueil paysan
ANPAEJ - Association nationale des points accueil écoute jeunes
Appel des Appels
Artisans du Monde
Association d'amitié franco-vietnamienne
Association de Défense des Services Publics et de leurs usagers
ATTAC France
CADTM - France comité d'action contre la dette du Tiers-Monde
CEDETIM
CELSIG - Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général
CMR - Chrétiens Monde Rural
CNLAPS - Comité National de Liaison des Associations de Prév. Spécialisée
CNFR - Confédération nationale des Foyers Ruraux
CNLRQ - Comité national de liaison des régions de quartier
Collectif Avenir Educés' - Promouvoir défendre les valeurs des métiers d'éducateur
Collectif pour une éthique en travail social
Collectif Richesses
COMEDE - Comité pour la santé des exilés
Confédération paysanne
Confédération syndicale des familles
Convergence de défense et développement des services publics
COPAF - Collectif pour l'avenir des foyers
CRID - Centre de recherche et d'information pour le développement
Culture et Liberté nationale
Cultures du Cœur
Défense maternités hôpitaux de proximité
Droit au logement - Fédération Droit Au Logement
EEUDF - Eclaireurs éclairées unionistes de France

ENERCOOP
Enfance et musique
ESAN - Solidarités pour une Europe sociale, alternative et novatrice
Espaces Marx
Esperanza 21
FAMDT - Fédé des associations de musiques et danses traditionnelles
FARAPEJ - Fédération des Associations Réflexion, Action, Prison Et Justice
Fédération Accueil Paysan
FEDELIMA - Fédération des lieux de musiques actuelles
Fédération Artisans du Monde
Fédération Nationale Agapsy - Accompagnement pers. handicapées psychiques
Fédération Nationale des Arts de la Rue
Fédération Nationale Vacances et Familles
Fédération syndicale des familles monoparentales Paris
Fédération Régionale des MJC d'IDF
Femmes internationales associations
Service Migrants
FERAROCK - Fédération des radios associatives rock
FFEC - Fédération française des écoles de cirque
FIFAFE - Fédération Initiatives des Femmes Africaines France et Europe
FNATH - Fédération nationale des accidentés de la vie
FNER - Fédération nationale de l'école rurale
FNSF - Fédération Nationale Solidarité Femmes
Fondation Copernic
FORESCO - Réseaux d'échanges de savoirs
FRAAP - Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens
France Amérique Latine
France Libertés Fondation Danielle Mitterrand
France Terre d'Asile
FSGT - Fédération sportive et gymnique du travail
FTCR - Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives
FUDGA - Femmes Unies pour le Développement de la Guinée
GENEPI - Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées
ICEM Pédagogie Freinet
IDD - Immigration Développement Démocratie
Ingénieurs sans frontières
LA CIMADE
La Vie Nouvelle

LDH - Ligue des Droits de l'Homme
Le Refuge - Association nationale accompagnement des jeunes en ruptures
Les Amis de la Confédération paysanne
Les Petits Débrouillards
MAN - Mouvement pour une Alternative Non-violente
MES - Mouvement pour l'Economie Solidaire
MNCP - Mouvement national des chômeurs et précaires
Mouvement de la paix
Mouvement du Nid
MRAP - Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
MRJC - Mouvement rural de la jeunesse chrétienne
Observatoire National des Cultures Urbaines
OPALE - Centre National d'Appui et de Ressources Culture
Pactes locaux
PEKEA - Réseau mondial de réflexion d'ONG
Peuple et Culture
Pour Politis
Réseau Féministe Ruptures
Réseau National Ecole et Nature
RFCP - Réseau Français de la Construction en Paille
RITIMO - Réseau d'Information critique et plurielle internationale
Sciences Citoyennes
SEP - UNSA syndicat UNSA de l'éducation populaire
Solidarité Paysans
SOS Fonctionnaire Victime
STOP PRECARITE
SYNAVI - Syndicat National des Arts Vivants
Syndicat ASSO
Syndicat de la Médecine Générale 92
Terre de Liens
Terre des Hommes France
THEMAA - Association Nationale Théâtres de Marionnettes et des Arts Associés
UFISC - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles
UNADEL - Union Nationale des Acteurs du Développement Local
UNAPP - Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité
UNHAJ - Union Nationale pour l'habitat des jeunes
Union syndicale de la psychiatrie nationale, 92 Malakoff
Vie Libre - Accompagnement des buveurs malades et de leurs familles



PRÉSERVER

la poursuite de l'aventure humaine, l'avenir de la planète et les biens communs de l'humanité nécessaires aux générations actuelles et futures, ce qui implique d'autres modes de vie et d'échange.

CHERCHER

une cohérence entre la parole, l'action et le sens donné par chacun à son existence, dans la diversité des options et des histoires personnelles, avec un équilibre entre identité et ouverture, entre culture propre et métissage.

MAINTENIR

et améliorer partout dans le monde la démocratie et l'État de droit tout en favorisant une citoyenneté active et responsable.

RÉPONDRE

aux besoins des hommes et des femmes d'aujourd'hui en matière de sécurité, de revenus, de services, d'habitat, d'éducation, d'expression culturelle.

PERMETTRE

à chacun de développer et d'épanouir ses potentialités, en particulier ses capacités de don, de partage, de non-violence et de créativité, et ce dès l'école dans une optique de développement personnel et de promotion collective, et non de compétition de tous contre tous.

Cette Charte constitue le ciment de l'action commune car elle donne un contenu à la notion d'intérêt général et permet de préciser dans quel sens les membres du Collectif cherchent à promouvoir le bien commun. Elle s'oppose presque point par point à une vision réductrice de l'action associative, qui assimile les associations soit à des entreprises commerciales, soit à des services publics au rabais en les instrumentalisant.

En ce sens le combat des associations rejoint le combat de tou-te-s celles et ceux qui luttent pour reconstruire une société à finalité humaine.

”

LE MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE EST, DE FAIT, UN DOUBLE MOUVEMENT DE TRANSGRESSION DES LIMITES, UN MOUVEMENT POUR ÉTENDRE L'ÉGALITÉ DE L'HOMME PUBLIC À D'AUTRES DOMAINES DE LA VIE COMMUNE, ET EN PARTICULIER À TOUS CEUX QUE GOUVERNE L'ILLIMITÉ CAPITALISTE DE LA RICHESSE, UN MOUVEMENT AUSSI POUR RÉAFFIRMER L'APPARTENANCE À TOUS ET À N'IMPORTE QUI DE CETTE SPHÈRE PUBLIQUE INCESSAMMENT PRIVATISÉE.

JACQUES RANCIÈRE



”

DANS LES PAYS DÉMOCRATIQUES, LA SCIENCE DE L'ASSOCIATION EST LA SCIENCE-MÈRE. LE PROGRÈS DE TOUTES LES AUTRES DÉPEND DU PROGRÈS DE CELLE-LÀ.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE



© Samuel Bourreau

”

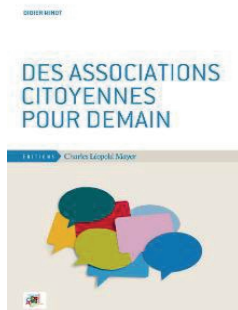
IL FAUT QUE PARTOUT SE DÉVELOPPE ET SE RÉALISE LE PRINCIPE DE L'ASSOCIATION QUI, CONFONDANT TOUS LES INTÉRÊTS, RAPPROCHE LES HOMMES, LEUR APPREND À S'AIDER, À SE CONNAÎTRE ET À SUBSTITUER À L'ÉGOÏSME INDIVIDUEL LA LOI FÉCONDE DE LA FRATERNITÉ.

WALDECK ROUSSEAU - 16 AOUT 1901

PUBLICATIONS PASSÉES...

DES ASSOCIATIONS CITOYENNES POUR DEMAIN

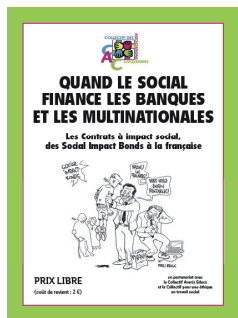
Didier Minot - Edition Charles Léopold Mayer | 20 €



Qu'est-ce qu'une association citoyenne ? Comment sont-elles structurées, quelles sont leurs missions, leur taille, leur mode de gouvernance ? (...) Ces dernières décennies, les associations ont vu leurs financements se réduire avec les plans de rigueur successifs. Pourtant, face à la crise économique, financière, environnementale et démocratique actuelle, les mouvements de citoyens associés se multiplient pour construire des réponses aux difficultés, que ce soit au niveau local ou mondial, et indiquent les contours de solutions possibles.

QUAND LE SOCIAL FINANCE LES BANQUES ET LES MULTINATIONALES (les Contrats à Impact Social, des Social Impact Bonds à la française)

Ecrit par trois collectifs : Collectif des Associations Citoyennes, Avenir Educ's et Pour une éthique en travail social
Auto-édition CAC | Prix libre



Les politiques néolibérales et l'austérité qui en découle ont mis à mal les principes de solidarité sur lesquels est bâtie la protection sociale en France et en Europe.

La solidarité est une cible privilégiée de l'ultralibéralisme. Les tentatives de mettre en œuvre les Social Impact Bond (SIB) tout comme l'entreprise de promotion de l'entrepreneuriat social sont autant de moyens pour l'atteindre (...) Présentés comme innovants, ces nouveaux outils n'en n'ont que l'apparence. Ils relèvent d'une démarche vieille comme le capitalisme et consistent notamment à mettre le public à disposition du privé. Ils appartiennent à une idéologie du passé habillée d'un langage d'aujourd'hui.

L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN – RÉPERTOIRE DE PROPOSITION CONCRÈTES

Ouvrage collectif

Auto-édition CAC | 5 €

Pour rendre la terre, notre maison commune, habitable par tous ses habitants, il est vital de préserver l'environnement, mais cela n'est pas possible sans réduire les inégalités, abandonner la logique de croissance et d'accumulation qui domine le monde, respecter les droits fondamentaux (...).

Dans ce contexte, la mobilisation des citoyens est décisive. Le CAC a regroupé dans cet ouvrage des centaines d'actions réalisées par des personnes ou des groupes qui, parfois, ne comptent que sur leurs propres forces. Nous espérons ainsi contribuer à créer les conditions d'une mobilisation beaucoup plus large.

...ET À VENIR

- › **Quand le social finance les banques et les multinationales**
Tome2 : quelles réponses à la marchandisation du « social » ?
- › **Le retour de la philanthropie, quels dangers pour les droits et la démocratie**
- › **De la crise à la transformation du secteur associatif**
C'est grave docteur ? Éléments de diagnostic pour l'établissement de l'état de santé des associations citoyennes
- › **La protection sociale, repères historiques et retour aux fondamentaux pour penser son avenir.**
- › **Le socle européen des droits sociaux**
Réponse du CAC à la consultation organisée par la Commission Européenne

L'ensemble de ces ouvrages est disponible via des bulletins de commandes sur www.associations-citoyennes.net ou en contactant les bureaux de l'association. Le site internet du CAC met également à disposition de nombreux articles, contributions, tribunes en format numérique.

POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS ASSOCIATIVES



contact@associations-citoyennes.net
108 rue Saint-Maur 75011 Paris
01 48 07 86 16 ou 07 70 98 78 56
www.associations-citoyennes.net

N° SIRET 425 110 103 00024
Organisme de formation professionnelle déclaré
N° 11 78 06 80 178

Agrément Jeunesse et éducation populaire

Isabelle Boyer – *coordinatrice*
isabelle@associations-citoyennes.net

Jean-Baptiste Jobard – *coordinateur*
jean-baptiste@associations-citoyennes.net